

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS DAMES
Inter-Régions Sud-Est

29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2017
Golf de Valcros (83)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2017 pourront inscrire une équipe.

Pour les équièrès : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Joueuses nées avant le 28 septembre 1967.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique. Toute infraction par la joueuse ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU - PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-Play (2 tours)

29 et 30 septembre : Stroke-Play / 4 simples / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum Fédéral.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-Play (1 tour)

1^{er} octobre : Match-Play / 1 foursome et 2 simples / 18 trous

Matches dans l'ordre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} Division Nationale pour 2018.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 29 août 2017 inclus.

Les inscriptions des équièrès se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 21 septembre 2017 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 250€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.